



DTAV

*avec
- reditués -*

VEHICULE GS

Mise à jour N° 1 : *Nov 1975*

N° 2 :

N° 3 :

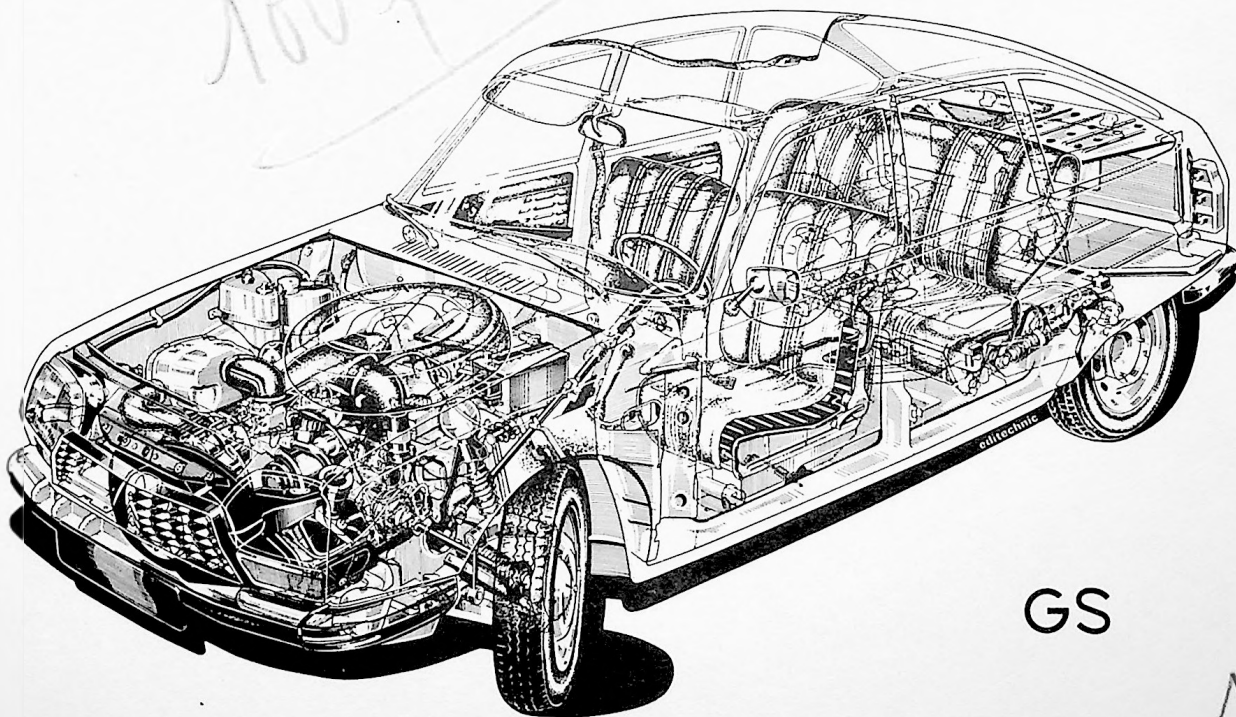
DEPOSES

ET

POSES

100 feuilles

*vérifiée le:
- 4 AVR. 1974*



GS



SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

- 4 AVR. 1974

Manuel 682-2

LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
 AU FASCICULE N° 2 DU MANUEL 682
 Véhicules « GS »

M=10-4.75 1

2^c

Les opérations dont le numéro est précédé de la lettre « G » sont communes à tous les types de véhicules de la famille « GS ».
 Les opérations dont le numéro est précédé des lettres « GE », ou « GF », sont particulières aux véhicules « Break GS » à cinq portes, ou à trois portes.
 Les opérations dont le numéro est précédé des lettres « Gea » sont particulières aux véhicules équipés d'un convertisseur de couple.

①

②

③

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	<p>GENERALITES ▶ ①</p> <p>G. 00 Points de levage du véhicule G. 01 Protection des organes électriques G. 02 Travaux hydrauliques : précautions de montage G. 03 Ingrédients préconisés</p> <p>MOTEUR - CARBURATION - ALLUMAGE ▶ ②</p> <p>G. 100-1 Dépose et pose d'un ensemble moteur-boîte de vitesses G. 100-4 Dépose et pose d'un moteur seul (avec ou sans convertisseur de couple) G. 100-5 Déshabillage et habillage d'un moteur seul G. 111-1 Dépose et pose d'un ensemble cylindres-pistons (ou segments) G. 112-1 Dépose et pose d'une ou des deux culasses G. 112-4 Travaux sur culasses : - Dépose et pose d'un axe de culbuteur, ou d'un culbuteur (<i>sur véhicule</i>) G. 122-4 Travaux sur distribution : - Dépose et pose d'une courroie, d'un tendeur ou d'une roue de distribution G. 123-1 Dépose et pose d'un arbre à cames G. 133-1 Travaux sur suspension de l'ensemble moteur-boîte de vitesses - Dépose et pose d'un support élastique arrière - Dépose et pose d'un support élastique avant G. 142-1 Travaux sur carburateur : - Dépose et pose d'un carburateur ou d'un joint entretoise G. 142-4 Travaux sur commande de carburateur - Dépose et pose d'une pédale d'accélérateur (Voir Op. G. 453-1) G. 175-1 Dépose et pose d'un réservoir d'essence G. 181-4 Travaux sur tubulure d'échappement : - Dépose et pose d'une tubulure d'échappement G. 222-1 Travaux sur pompe à huile : - Dépose et pose d'une commande de pompe (ou d'un joint) ou d'une pompe à huile (<i>sur véhicule</i>) G. 222-4 Travaux sur circuit de graissage : - Remplacement d'un clapet de décharge - Dépose et pose d'une tuyauterie de graissage (Voir Op. G. 112-1) G. 223-1 Remplacement d'un filtre à huile (Voir Op. G. 222-4) G. 225-1 Dépose et pose d'un réfrigérateur d'huile (<i>sur véhicule</i>) G. 241-1 Dépose et pose d'un ventilateur (Voir Op. G. 242-1) G. 242-1 Dépose et pose d'un collecteur d'air de refroidissement - moteur</p> <p>EMBRAYAGE ▶ ③</p> <p>G. 312-1 Dépose et pose d'un embrayage (Voir Op. G. 100-5) G. 314-4 Travaux sur commande mécanique de débrayage : - Dépose et pose des bagues anti-bruit, ou d'un ressort de fourchette</p> <p>Gea.324-1 Travaux sur convertisseur et ses commandes - Dépose et pose d'un distributeur de commande d'embrayage.</p>

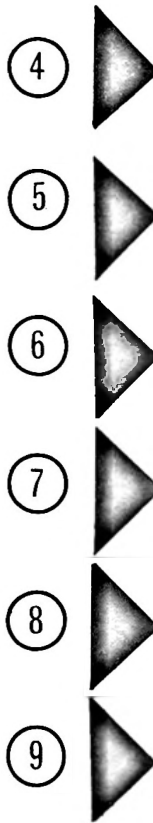
Correctif N° 1 au Manuel 682-2

28 AVI. 1975

21.4.75

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	BOITE DE VITESSES ▶ (4)
G. 330-1	Dépose et pose d'une boîte de vitesses (Voir Op. G. 100-1)
G. 330-2	Déshabillage et habillage d'une boîte à quatre vitesses
G. 334-1	Travaux sur commande des vitesses : - Dépose et pose du levier de commande - Dépose et pose de la tringlerie
G. 343-4	Travaux sur sortie de boîte de vitesses : - Dépose et pose d'un arbre de sortie, d'un roulement ou d'un joint - Dépose et pose d'un couvercle arrière (Voir Op. G.133-1)
	TRANSMISSIONS ▶ (5)
G. 372-1	Dépose et pose d'une transmission complète
G. 372-4	Remplacement des gaines de protection
	SOURCE ET RESERVE DE PRESSION ▶ (6)
G. 391-1	Dépose et pose d'une pompe HP
G. 391-4	Dépose et pose d'un conjoncteur-disjoncteur
G. 394-1	Travaux sur canalisations hydrauliques : - Dépose et pose d'un tube de refoulement de pompe HP (Voir Op. G. 391-1)
	ESSIEU AVANT ▶ (7)
G. 412-1	Travaux sur bras d'essieu avant : - Dépose et pose d'un bras supérieur - Dépose et pose d'un bras inférieur - Remplacement des « Fluid-blocs » de bras inférieur
G. 413-1	Travaux sur pivot : - Dépose et pose d'un pivot complet, ou d'une rotule - Dépose et pose du roulement ou des joints ou du moyeu
G. 414-1	Dépose et pose de l'unit d'essieu avant : - Pour échange
	ESSIEU ARRIERE ▶ (8)
G. 422-1	Dépose et pose d'un bras d'essieu arrière
G. 422-4	Travaux sur bras d'essieu arrière : - Dépose et pose des roulements ou du joint ou d'une rondelle de friction
G. 423-1	Travaux sur moyeu de roue arrière : - Dépose et pose d'un disque de frein, d'un moyeu ou d'un roulement
G. 424-1	Remplacement de l'unit d'essieu arrière
G. 424-4	Remplacement d'un tube support de bras d'essieu
	SUSPENSION ▶ (9)
G. 433-1	Travaux sur organes hydrauliques de suspension : - Dépose et pose d'un bloc pneumatique ou d'un cylindre de suspension arrière - Dépose et pose d'un bloc pneumatique ou d'un cylindre de suspension avant - Dépose et pose d'un correcteur avant ou arrière - Graissage des billes de suspension
G. 434-1	Travaux sur organes mécaniques de suspension : - Dépose et pose d'une barre anti-roulis avant ou des paliers de barre - Dépose et pose d'une barre anti-roulis arrière (Voir Op. G. 422-1)
G. 437-1	Travaux sur commandes de hauteur : - Dépose et pose d'une commande automatique avant - Dépose et pose d'une commande automatique arrière - Dépose et pose d'une commande manuelle






Correctif N° 1 au Manuel 682-2



28 AVR 1975
17-4-75

LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N° 2 DU MANUEL 682

Véhicules « GS »

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	DIRECTION  (10)
G. 441-1	Travaux sur volant et tube de direction
G. 442-1	- Dépose et pose d'un volant ou d'un tube-support Dépose et pose d'une direction Travaux sur leviers de direction (Voir Op. G.442-1 et G.413-1)
	FREINS  (11)
G. 451-1	Travaux sur freins avant : - Remplacement des plaquettes de frein principal - Dépose et pose d'un étrier - Dépose et pose d'un disque de frein - Remplacement des plaquettes du frein de sécurité Travaux sur freins arrière : - Dépose et pose d'un étrier ou d'un disque de frein (Voir Op. G. 423-1)
G. 453-1	Travaux sur commande hydraulique de freins : - Dépose et pose d'une commande de frein (doseur) - Dépose et pose d'un pédalier
G. 454-1	Travaux sur commande de freins de sécurité : - Remplacement des plaquettes de sécurité (Voir Op. G. 451-1) - Dépose et pose d'une commande de frein de sécurité
G. 455-1	Travaux sur canalisations hydrauliques de freinage - Remplacement d'un tube spiral
	ELECTRICITE  (12)
G. 520-1	Travaux sur planche de bord (Voir Op. G. 560-1)
G. 533-1	Dépose et pose d'un démarreur
G. 560-1	Travaux sur essuie-glace : - Dépose et pose d'un moteur d'essuie-glace - Dépose et pose d'un mécanisme d'essuie-glace
	CARROSSERIE  (13)
G.800-1	Dépose et pose de la caisse
G.853-1	Dépose et pose d'une tôle-support d'habillage
G.853-4	Dépose et pose d'une tôle inférieure d'habillage.
	OUTILLAGE  (14)
	Liste des outils figurant au fascicule Dessins d'exécution des outils non vendus

Correctif N° 1 au Manuel 682-2

(10)

(11)

(12)

(13)

(14)

28 AVR. 1975

17.4.75



UTILISATION DU MANUEL

M = 14-3-75

PRESENTATION.

Pour faciliter l'emploi du Manuel, nous avons classé les opérations en cinq fascicules correspondant aux possibilités des ateliers ou à leurs spécialités.

- Le fascicule 682-1 comporte :

- les CARACTERISTIQUES - REGLAGES - CONTROLES

Ce fascicule est nécessaire à tous les ateliers pour la mise au point ou le dépannage.

- Le fascicule 682-2 traite les opérations de :

- DEPOSES et POSES des organes, sous-ensembles et accessoires.

- Le fascicule 582-3 traite les opérations :

- REMISES EN ETAT des organes, sous-ensembles et accessoires.

- Le fascicule 582-4 traite les opérations concernant :

- ELECTRICITE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION

- Le fascicule 582-5 traite les opérations concernant la CARROSSERIE.

Chacun de ces fascicules est vendu séparément, ce qui permet d'avoir pour chaque spécialité les exemplaires correspondant aux besoins de l'atelier.

Chaque fascicule est présenté dans une reliure en Fibrex de couleur bleue à mécanique du type « MULTO », afin de faciliter la mise en place des mises à jour, ou le prélèvement d'une opération nécessaire à l'atelier.

COMPOSITION.

Chaque fascicule comporte :

- la liste des opérations figurant dans le fascicule

- les opérations classées par ordre numérique

- la liste de tous les outils cités dans les opérations et les dessins d'exécution des outils spéciaux non vendus pouvant être fabriqués par le réparateur lui-même.

26-3-75
25 AVR. 1975
PB-gm

OPERATIONS

L'ordre des opérations a été étudié pour obtenir la meilleure qualité de travail dans le temps le plus court.

Les numéros d'opération se composent :

- a) de l'indicatif de véhicule : « G »
- b) d'un nombre de trois chiffres désignant l'organe ou l'élément d'organe.
- c) d'un chiffre indiquant la nature de la réparation.
 - les chiffres 0 0 0 indiquent les caractéristiques du véhicule
 - les chiffres 0 0 indiquent les caractéristiques de l'organe
 - le chiffre 0 indique les confrôles et réglages
 - les chiffres 1, 4, 7, indiquent les déposes et poses
 - les chiffres 2, 5, 8 indiquent les déshabillages et habillages
 - les chiffres 3, 6, 9 indiquent les remises en état.

Des onglets correspondant aux repères de la liste des opérations permettent de trouver rapidement l'opération recherchée.

OUTILLAGE

L'outillage spécial est indiqué dans le texte par un numéro suivi de la lettre T.

Ces outils sont vendus par les :

- Etablissements FENWICK Département AMA 24, boulevard Biron - 93404 St. OUEN - Tél. 252-82-85

L'outillage de complément est indiqué dans le texte par un numéro précédé de l'indice MR.

- ♦ Les plans d'exécution de ces outils, figurent à la fin de chaque fascicule.

COUPLES DE SERRAGE

Les couples sont exprimés :

- en mètres Newton (mAN) unité légale de mesure de couple.
- en mètres kilogrammes (m.kg), les clés dynamométriques en service actuellement étant graduées en m.kg.

$$1 \text{ m.kg} = 9,81 \text{ mAN}$$

Les valeurs correspondant aux couples exprimés en m.kg sont « arrondies ».

$$\begin{aligned} \text{Ex. } 2 \text{ mAN} &= 0,2 \text{ m.kg} \\ 60 \text{ mAN} &= 6 \text{ m.kg} \end{aligned}$$

NOTA : Lorsque l'indication « clé dynamométrique » est mentionnée à la suite de la valeur d'un couple, l'opération doit être IMPERATIVEMENT exécutée avec une clé dynamométrique.

♦ REMARQUES IMPORTANTES

Pour tous renseignements techniques concernant ces véhicules, veuillez vous adresser au Service :
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE, ASSISTANCE TECHNIQUE, 163, avenue G. Clémenceau
(92000) NANTERRE Téléphone : 204-40-00

Pour les renseignements techniques concernant les incidents de fonctionnement, demander les postes intérieurs 577 ou 578.

Pour les renseignements concernant les outils ou les opérations de réparation demander le poste intérieur 506.